

LES AÉROPORTS

PICKERING—LE CAS DES OCCUPANTS DES MAISONS EXPROPRIÉES ET VOUÉES À LA DÉMOLITION

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire a trait au logement, mais elle vient s'ajouter aux questions posées au ministre des Transports à propos de l'aéroport de Pickering. À l'origine, un nombre impressionnant de maisons de la région de Pickering étaient vouées à la démolition. Après la déclaration faite hier, le ministre dirait-il quel sort est réservé à ces maisons? Sont-elles toujours destinées à la démolition et, dans l'affirmative, quelle solution envisage-t-on pour leurs occupants?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je pense que cette question relève du ministre des Travaux publics qui s'occupe des expropriations; il y répondrait peut-être.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je serais heureuse de tenir la réponse du ministre des Travaux publics.

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je prie le député de répéter la question.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je parlais des questions déjà posées au sujet de l'aéroport de Pickering. Le projet initial prévoyait la démolition d'un grand nombre de maisons de la région de Pickering. Après l'annonce d'hier, quel est le sort actuellement réservé à ces maisons? Sont-elles destinées à être démolies et, dans l'affirmative, qu'est-il prévu pour le relogement des occupants?

M. Drury: Monsieur l'Orateur, je prends note de la question. A regret, je dois dire que je ne sais pas de quelles maisons le député veut parler. Il est prévu d'exécuter les projets d'expropriation qui ont été déposés. Rien n'est changé en ce qui concerne la zone à exproprier ou l'indemnisation offerte.

* * *

LES PÊCHES

LOCKPORT (N.-É.)—L'INCENDIE DE SIX IMMEUBLES ET LA FERMETURE D'UNE USINE DE POISSON—LES MESURES D'AIDE ENVISAGÉES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je ne sais trop si je dois adresser ma question au ministre d'État aux Pêches, ou au ministre de l'Expansion économique régionale, mais je la pose au ministre d'État (Pêches), en espérant que le ministre de l'Expansion économique régionale écoute. Un incendie détruisait récemment six immeubles de la ville de Lockport, en Nouvelle-Écosse, et en même temps une des grandes usines de poisson de la ville devait fermer ses portes. Le ministre est-il au courant de la situation et, dans l'affirmative, une assistance est-elle prévue pour la population qui traverse de sérieuses difficultés économiques? Est-ce que le gouvernement provincial de Nouvelle-Écosse a approché le ministre pour obtenir des secours à la suite de ce sinistre?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, je suis parfaitement au courant de la situation. J'ai eu des entretiens avec les fonctionnaires

Questions orales

provinciaux de Nouvelle-Écosse et nous mettons tout en œuvre de notre côté pour trouver une solution.

* * *

LES POSTES

LA GRÈVE À TORONTO—LES MESURES GOUVERNEMENTALES ENVISAGÉES—LA QUESTION DE LA LIVRAISON DES CHÈQUES DE PENSION DE VIEILLESSE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Comme le courrier est maintenant acheminé par le bureau de Montréal et qu'on a donné l'assurance qu'il sera expédié au bureau de Toronto à minuit ce soir, l'honorable représentant dira-t-il si la poursuite de la grève à Toronto est reliée au conflit idéologique dont il parlait le 17 février et, si tel est le cas, quelles mesures prend-il pour faire face à cette détérioration de la situation?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, comme il arrive souvent dans le cas d'une grève légale, il règne une certaine confusion les premiers jours. Comme l'honorable représentant l'a signalé à juste titre, le piquetage dans la plupart des régions se poursuit paisiblement. Les messagers ne franchissent pas les piquets de grève pour des raisons de principe, mais les trieries sont disposées à le faire. Nous sommes tenus de faire fonctionner les postes. Tant que les piquets de grève demeureront calmes, nous devons trouver des camionneurs assez courageux pour franchir les piquets. Pour ce qui est de ceux qui recourent à la violence et au vandalisme, nous appliquerons rigoureusement la loi pour éliminer ces gens des postes, car ils ne sont pas représentatifs de l'employé des postes.

Quant aux chèques destinés aux citoyens âgés, les syndicats collaborent étroitement avec la direction des postes pour s'assurer que rien n'entrave la livraison régulière des chèques aux personnes qui sont des victimes innocentes des différends ouvriers. Dans le cas de député de Churchill, s'il trouve trop difficile de faire du porte à porte et a besoin d'un jet, il pourrait peut-être profiter du gymnase de l'édifice de la Confédération pour se mettre en forme.

• (1210)

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, maintenant que l'on sait que la grève actuellement en cours à Toronto se poursuivra durant la fin de semaine, ce qui perturbera la distribution des chèques, le ministre des Postes pourrait-il décrire les moyens d'urgence mis sur pied pour distribuer ces chèques avec plus de précision qu'il n'a mis dans la proposition peu sérieuse qu'il a faite au député de Kingston et les Îles et au député de Churchill?

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, ce que j'ai dit au député de Kingston et les Îles était très sérieux. Si nous ne pouvons livrer les chèques de pension par la poste, car les citoyens âgés s'inquiètent malheureusement beaucoup de savoir s'ils recevront leurs chèques, permettez-moi d'assurer le député qu'ils les recevront. S'il y a un risque quelconque que ces chèques ne puissent être livrés par la poste, nous les placerons à des endroits appropriés dans les différentes circonscriptions. Certains citoyens âgés ne peuvent, pour des raisons de santé, se déplacer et j'ai suggéré que dans ce cas nous pourrions distribuer les chèques par l'intermédiaire d'organismes locaux et, je l'espère, de députés préoccupés par le bien-être de leurs concitoyens.